



EXPERIENCE.
SOLIDARITY.
FUTURE.

#withJuncker

MON PROJET EN CINQ POINTS SUR L'IMMIGRATION:

Au cours de mon mandat de président de la Commission, je vais définir une politique d'immigration pour l'Europe en cinq volets:

1.

Tout d'abord, nous devons **rapidement** mettre en place le **système d'asile européen commun** adopté en juin dernier. Ces nouvelles règles sont le fruit d'un compromis. Elles ont l'avantage d'être en mesure de mettre un terme définitif à l'asile touristique. Actuellement, un demandeur d'asile peut avoir 70-75% de chance de se voir accorder l'asile dans un pays particulier de l'Union européenne et moins de 1%, avec un même dossier, dans un autre pays. Il est facile de savoir où les demandeurs d'asile iront en premier, mais ce n'est certainement pas le moyen d'organiser le partage des responsabilités entre les États membres de l'UE. Nous devons donc rapidement mettre en place ces nouvelles règles afin de garantir qu'un demandeur d'asile aura les mêmes chances de se voir accorder l'asile dans tous les États membres.

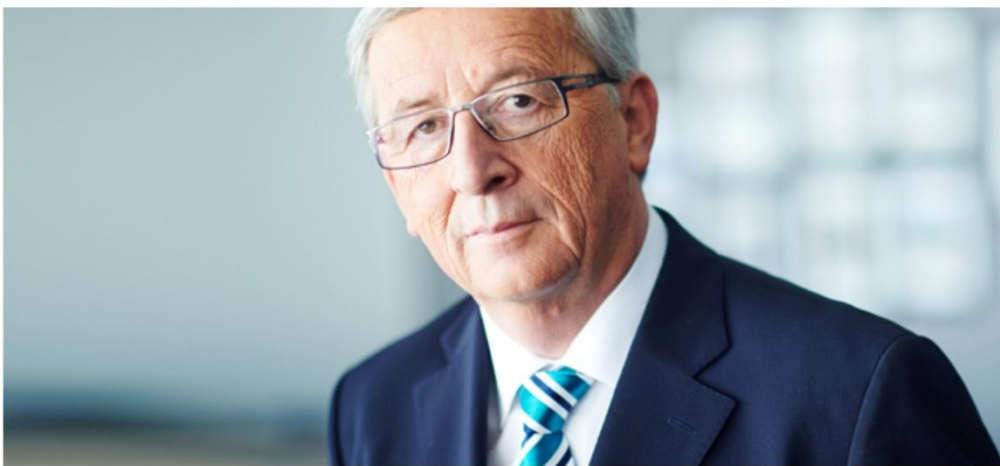
2.

Deuxièmement, **nous devons renforcer l'assistance fournie par le Bureau européen d'appui pour l'asile**, dont la tâche est d'aider les États membres en cas de «pression exceptionnelle». Ce n'est pas un hasard si les bureaux de cette nouvelle agence de l'UE, avec ses 70 employés, sont basés à La Valette. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est une évaluation des risques plus approfondie pour repérer les problèmes avant qu'ils ne deviennent ingérables. Nous avons besoin également de formations sur mesure dans chaque État membre pour les agents en charge de la sécurité des frontières extérieures. Et nous avons besoin que tous les États membres travaillent en étroite collaboration avec le Bureau européen d'appui en matière d'asile, qui ne peut exécuter ses tâches sans l'aide des autorités nationales.

3.

Troisièmement, **nous devons renforcer la coopération avec les pays tiers, notamment avec les pays d'Afrique du Nord**. L'Europe n'est pas en mesure d'accueillir toute la détresse et la douleur de l'ensemble du globe. Nous ne devons pas traiter seulement les symptômes mais aller à la racine du problème et aider à apporter des changements dans les pays d'origine. Personne ne veut quitter son pays d'origine à moins que la situation politique ou économique ne l'y oblige. C'est pourquoi des partenariats européens avec les pays d'Afrique du Nord pour renforcer la démocratie et le pluralisme, l'État de droit, les libertés religieuses et une économie stable sont les meilleurs investissements que nous puissions faire pour faire face au défi de l'immigration. L'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie sont maintenant des pays au sein desquels opère notre Banque européenne pour la reconstruction et le développement.





EXPERIENCE.
SOLIDARITY.
FUTURE.

#withJuncker

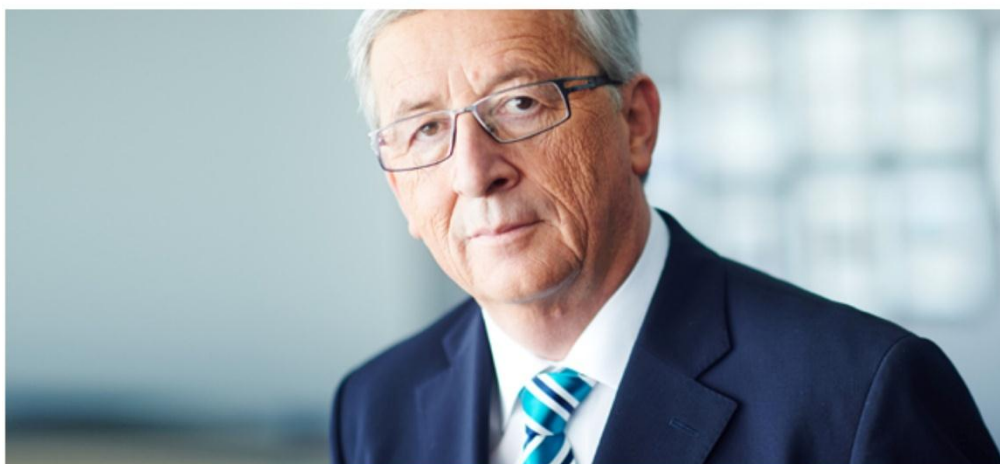
MON PROJET EN CINQ POINTS SUR L'IMMIGRATION:

C'était à l'origine un organisme établi pour soutenir les changements politiques et économiques en Europe centrale et orientale. Réaliser des projets dans ces pays devrait être l'une de nos priorités dans les années à venir.

4.

Quatrièmement, l'Europe a besoin de davantage de courage politique concernant **la migration légale**. Je sais bien que c'est une question sensible. Mais nous ne serons en mesure de faire face à l'immigration que si l'Europe adopte une politique équilibrée qui permette aux migrants de venir en Europe légalement et de manière contrôlée plutôt que clandestinement, en traversant la Méditerranée dans des embarcations instables affrétées par des trafiquants sans scrupule. Organiser l'immigration légale est également dans l'intérêt à long terme de l'Europe. Les projections démographiques montrent que d'ici à 2060, la population active de l'UE diminuera de plus de 10%, soit 50 millions de personnes, alors que le nombre de retraités va augmenter de 17,1% à 30 %. Cette tendance pose un réel danger pour la productivité économique de l'UE, en particulier parce que bientôt il y aura deux membres de la population active pour chaque personne de plus de 65 ans, au lieu de quatre comme il est aujourd'hui. A partir de 2015, la baisse démographique de l'UE signifiera deux choses : d'une part nous aurons besoin de remplacer les retraités dans le marché du travail, et d'autre part nous aurons besoin d'occuper les nouveaux emplois créés pour servir un nombre toujours croissant de personnes âgées, en particulier dans le secteur des soins. Nous devons donc développer une politique d'immigration légale commune pour répondre à la demande croissante de compétences et de talents. Le permis de travail européen appelé « carte bleue », mis en place par l'UE en 2012, est une première étape, car il permet aux citoyens hautement qualifiés des pays tiers de travailler et de vivre dans n'importe quel pays de l'UE sauf le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni. Toutefois, si tous les États membres ont pleinement mis en œuvre la directive «carte bleue», sa mise en œuvre pratique continue d'être entravée par les lourdeurs administratives au niveau national. Seulement 10 000 cartes bleues ont été octroyées en deux ans. Nous devons à nouveau examiner ce système pour l'améliorer. Je veux que l'Europe devienne au moins aussi attrayante que les destinations migratoires favorites que sont l'Australie, le Canada et les États-Unis.





EXPERIENCE.
SOLIDARITY.
FUTURE.

#withJuncker

MON PROJET EN CINQ POINTS SUR L'IMMIGRATION:

5.

Enfin, nous avons besoin de **frontières sécurisées en Europe**. Nos politiques communes en matière d'asile et de migration légale ne fonctionneront que si nous pouvons empêcher un afflux incontrôlé de migrants illégaux. Nous devons donc renforcer les capacités opérationnelles de l'agence FRONTEX. Un budget de 90 millions d'euros par an est un bon début, mais ne correspond pas encore à la tâche que représente la protection des frontières communes de l'Europe. Nous avons besoin de mettre en commun plus de ressources entre les États membres pour renforcer le travail de l'agence FRONTEX et mettre en place des équipes européennes de gardes-frontières pour un déploiement rapide des opérations conjointes de Frontex et des interventions aux frontières. Nous avons également besoin d'appliquer et de faire respecter rigoureusement nos nouvelles règles européennes communes pour sanctionner les trafiquants d'êtres humains. Ces criminels qui exploitent la douleur et les besoins des personnes en détresse ou souffrant de la persécution ont besoin de savoir que l'Europe est sur ses gardes et les traduira en justice.

